



Obligation des enfants envers leurs ^parents déçhus de leur droit

Par **bea60**, le **29/05/2009** à **18:25**

Bonjour,

J'ai 48 ans, Je viens de retrouver ma mère que je n'avais jamais vu car elle m'avait abandonnée suite à son divorce, elle a été déchue de ses droits de mère. elle a 74 ans et se trouve maintenant en maison de retraite, pourriez-vous m'indiquer si la maison de retraite est en droit de me demander de payer pour ma mère . merci